

Charte des correspondants de quartiers

La commune de Salavas a décidé de proposer à des habitants de devenir "correspondant de quartier". Cette démarche de proximité a pour objectif de développer le dialogue et la concertation entre la commune et les Salavassiens.

1. Missions et rôles des correspondants de quartiers

- Etre à l'écoute des habitants et recevoir les réflexions concernant :
 - o la propreté du quartier ;
 - o les problèmes d'éclairage public, de voirie, de stationnement ;
 - o les troubles à l'ordre public et à la sécurité ;
 - o les dysfonctionnements du service public ;
 - o en règle générale, tout ce qui concerne l'environnement du quartier et son cadre de vie.
- Faire remonter les fiches de liaisons à la mairie.
- Distribuer aux personnes concernées les convocations pour les réunions de quartier organisées par la mairie.

La durée de la mission est en principe celle du mandat, sans obligation contractuelle de chaque côté. Il peut y avoir deux correspondants pour un même quartier.

2. Fiches de liaison

Toutes les suggestions et remarques sont relayées aux élus de la commune par l'intermédiaire de fiches de liaison déposées à la mairie par le correspondant de quartier. Les fiches de liaison vierges sont disponibles à la mairie et sur le site internet de la mairie.

3. Réunions des correspondants organisées par la commune

- fréquence : 2 à 3 fois par an
- lieu : mairie
- participants : correspondants de quartier, maire, élus municipaux.

4. Réunions de quartier

Des réunions de quartier sont organisées par la commune afin de réunir les habitants, leurs correspondants et les élus.

5. Quartiers

La commune de Salavas est actuellement divisée en 10 quartiers (ce découpage est susceptible d'être modifié en fonction du nombre de correspondants de quartier).

La Lauze	Le Chambon
Le Devès	La Tuilière
La Costette - Escoutay	Champagnac - Chantignac
Les Brugières	Le vieux village
La Gleizasse – la Plaine	Cigeaille - Rieusset

Le plan figurant au verso permet de repérer les quartiers.

Plan de Salavas

